

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 80 (1992)

Heft: 3

Artikel: Toujours plus vulnérables

Autor: Bugnion-Secretan, Perle

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-279929>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Toujours plus vulnérables

Autrefois taboue, la pauvreté est devenue un thème brûlant de l'actualité. Les femmes sont les plus exposées. Elles ne sont pas forcément issues de milieux marginaux.

On peut dire que dans les années septante déjà, les effets pervers du partage stéréotypé des rôles entre femmes et hommes avaient été clairement mis en lumière. Et pourtant, rien n'a encore véritablement changé. C'est ce que montre à l'évidence une nouvelle enquête* faite à Genève, qui tente d'analyser les causes de la pauvreté spécifique des femmes. Ce qui est vrai l'est aussi ailleurs en Suisse, à quelques nuances près: 18,2% des femmes ont un revenu très bas, contre 8,2% des hommes; 60 % de la population la plus pauvre est constitué de femmes; des études semblables à celle de Genève ont déjà été faites dans les cantons du Tessin, de Vaud et de Neuchâtel; toutes ont montré la vulnérabilité particulière de certains groupes de femmes.

Le partage des rôles persiste, et c'est la cause fondamentale de la pauvreté des femmes, à travers l'éventail de ses conséquences: manque de formation, bas niveau de salaire, dépendance financière, insuffisance des prestations sociales (AVS, AI, LPP) ou des rentes en cas de divorce, qui sont au-dessous du minimum vital. A ces facteurs d'ordre structurel s'ajoutent ceux d'ordre conjoncturel, en particulier le taux des primes d'assurance maladie et des loyers, ces derniers englobant en moyenne 30% du budget.

Tout cela est connu, et FS l'a dénoncé maintes fois. Mais l'enquête genevoise a le mérite de le présenter de façon claire et parlante, avec graphiques et dessins. On peut relever que dans le questionnaire qui a été soumis à quelque 500 femmes «clientes» de services sociaux et d'entraide, le mot «pauvreté» n'apparaît pas. On parle de «problèmes d'argent» et on demande aux femmes interrogées d'apprécier elles-mêmes leur situation matérielle; 413 clientes ont répondu; elles représentent probablement le tiers des femmes ayant des problèmes financiers. Un certain nombre de groupes n'ont pas été touchés par l'en-



La vieillesse, une forme de pauvreté invisible, discrète, résignée, qui se dissimule et ne revendique pas.

(Photo Bureau international du Travail/J. Maillard)

quête: femmes du quart monde, marginales, toxicomanes ou ayant des problèmes psychologiques, ou encore immigrées ne parlant pas français.

Les réponses ont permis d'identifier quatre groupes bien typés:

– **Les femmes de 62 ans et plus:** la moitié d'entre elles jugent leur situation modeste ou difficile (AVS!), elles souffrent d'un sentiment d'injustice et de solitude, mais un tiers qualifient leur situation de supportable, et ce sont ces femmes âgées, souvent malades et seules, qui se plaignent le moins.

– **Les mères cheffes de famille:** 75% sont séparées ou divorcées, avec des salaires insuffisants, des pensions alimen-

taires non versées, le coût trop élevé des enfants et des loyers, des dettes; 71% d'entre elles – le pourcentage le plus haut – ont aussi un sentiment d'injustice et souffrent de solitude.

– **Les femmes seules:** elles ont 44 ans en moyenne, sont le plus souvent divorcées ou séparées; ce sont celles dont la situation est la plus difficile: elles l'attribuent à l'invalidité (38%), à la maladie (35%), aux dettes (36%), à un salaire insuffisant (27%), au chômage (24%).

– **Les femmes en couple:** moyenne d'âge 35 ans, mariées pour les trois quarts; ce sont les plus nombreuses (28%) à pouvoir envisager leurs difficultés comme passagères; elles les attribuent à l'insuffisance du salaire (57%), aux dettes (43%), à la cherté des loyers (24%), au coût des enfants (21%). Elles ont de meilleures qualifications scolaires et professionnelles que les femmes seules et s'en sortent mieux, et cependant 44% d'entre elles disent souffrir de solitude. Est-ce le fait de la marginalisation sociale qu'entraîne la pauvreté?

On peut prévoir certaines actions au niveau cantonal; ainsi Vaud a créé un fonds pour les familles qui peut intervenir rapidement, sans trop de complications administratives.

Mais pour remédier à la précarité de la situation de certaines parties de notre population, ce sont des actions au niveau national qui s'imposent, elles ont été déjà souvent évoquées:

– augmentation de la solidarité envers les femmes pauvres par des mesures de politique familiale et de sécurité sociale: révision de l'AVS, de la LPP, de la loi sur le divorce, etc.;

– prévention par la réalisation de l'égalité des chances en matière d'éducation et de formation, par la revalorisation du travail féminin, par l'égalité des salaires, par le partage des tâches familiales.

Perle Bugnion-Secrétan

* Femmes pauvres dans Ville riche Ed. F-Information et Bureau de l'égalité Genève.